

Appel à consultation pour :

SALON DU RANDONNEUR DE LYON

23-25 Mars 2018

Objet de la consultation

Préambule :

Dans le cadre de sa stratégie de promotion et de communication de la marque de destination Côte d'Azur France autour de la nature, le Comité Régional de Tourisme Côte d'Azur France participera au Salon du Randonneur de Lyon du 23 au 25 mars 2018.

Contact pour toute question concernant l'espace alloué à : Monsieur Lionel PONS

Lionel PONS
[04 78 39 37 11](tel:0478393711)
infos@expocing.fr

Objet de la mission :

Il s'agit de faire appel à un décorateur qui aura en charge tous les aspects liés à l'aménagement et la signalétique du stand qui sera situé au sein du salon.

Prestations demandées (caractéristiques principales) :

- **Cibles** : public ciblé « randonnées » mais aussi « nouvelles randonnées » (marche à pied et vélo) et « écotourisme » (Les Alpes de la Mer à la Méditerranée).
- **Stand** : COTE D'AZUR FRANCE».
- **Périmètre géographique** : Littoral, moyen et haut-pays des départements des Alpes-Maritimes et du Var.
- **Superficie** : 18 m².
- **Configuration** : stand disposant de deux modules de 9 m² avec deux angles ouverts.
- **Organisation générale** : Le stand devra être le plus aéré possible, sans cloison interne, bien éclairé et très fonctionnel. Privilégier un très grand visuel éclairé recto verso sur l'un des côtés du stand (voire deux visuels). Le visuel sous forme de bâche servira de fond de stand. Le visuel utilisé sera un montage à définir ultérieurement.
- Structure servant de réserve (local technique et de stockage).

Positionnement :

Thème principal du stand : « SUBLIME COTE D'AZUR FRANCE » dont nouveauté cette année avec valorisation de la grande itinérance sportive (**Grande Traversée du Mercantour**) et les multiples boucles itinérantes de court séjour : Les Alpes de la Méditerranée.

Il s'agira ainsi de trouver une image de continuité pour cette destination très variée, des sommets montagneux au littoral. **Dans ce cadre, la priorité sera donnée aux grands visuels indiquant la diversité des pratiques : randonnées... le tout dans des espaces protégés de haute qualité, et en respectant la charte de la marque Côte d'Azur France.**

Éléments essentiels :

L'espace de 18 m² sera organisé selon un nombre d'exposants précis (= 6 exposants maxi) :

- Syndicat Hôtellerie de Plein Air des Alpes-Maritimes.
- Menton
- Mandelieu La Napoule
- Destination merveilles / Parc National du Mercantour (partage de banque)
- St Martin Vésubie
- La Londe les Maures.

Prévoir un espace « neutre Côte d'Azur » pour le CRT et CD avec borne internet et écran plasma pour Géoportail des Alpes-Maritimes.

Chaque exposant aura à sa disposition :

- . 1 banque d'information réduite, avec étagères de rangement en dessous et prise électrique.
- . 1 tabouret avec dossier et repose pied confortable (sauf 2 pour partage de banque)
- . 1 présentoir à brochure (adapté pour les brochures*)
- . 1 signalétique (avec enseigne)

*Présentoirs adaptés aux différents formats de brochures (A4, A5, flyer...) et que la moitié du dépliant ne soit pas masqué par la retenue du présentoir. Les présentoirs en plastique transparents sont les plus performants et ne masquent rien. Les prendre amovibles et non pas accrochés sur la face avant des banques ce qui les rend inaccessibles lorsque des visiteurs sont au comptoir.

Emplacement des partenaires exposants selon une logique géographique.

Voir ultérieurement une proposition du plan du stand.

ESSENTIEL : cohérence à assurer avec stand des Hautes Alpes pour retrouver une unité régionale via les deux marques internationales Alpes et Côte d'Azur France. Photos sur demande.

Éléments complémentaires :

- Moquette (sur l'ensemble du stand)
- Grand écran plasma (150 cm) pour présentation de vidéos et diaporama (et géoportail 06 / connexion internet)
- 1 boîte-urne pour les jeux concours

Signalétique du stand :

2 niveaux de signalétique sont requis :

1/ Signalétique générale « COTE D'AZUR FRANCE »

Cette signalétique a pour objectif d'identifier le stand de loin.

Elle sera en hauteur, visible de loin (à voir avec organisateur) :

2/ Signalétique exposant

Cette signalétique reprendra le nom et le logo de chacun des exposants.

Elle se situera à proximité de l'exposant, bien visible, à hauteur d'homme.

Coût prévisionnel :

Le coût total au m² ne devra pas excéder **350 euro TTC**.

Divers :

- Le dossier technique complet de l'organisation sera remis au décorateur ultérieurement.
- Le décorateur prévoira un technicien sur place le premier jour de l'événement toute la journée.
- Le décorateur devra impérativement fournir un BAT complet sous forme d'une maquette du stand avec les visuels fournis par le CRT.

Déroulement de la consultation

Une grille d'évaluation, basée sur les éléments décrits ci-dessus, servira d'outil d'analyse et de sélection des propositions.

Les critères globaux de comparaison des offres sont les suivants :

Liste des critères <i>(total : 20 points)</i>	Description
Créativité, respect du cahier des charges <i>7.5 points.</i>	-Pertinence et cohérence du projet -Supports adaptés à la destination (<u>maquette visuelle indispensable</u>) - Présence requise sur place du décorateur (notamment le 1 ^{er} jour) -Cohérence avec stand des Hautes Alpes (photos sur demande)
Prix de la prestation et délais de réalisation <i>7.5 points.</i>	-Décomposition du prix global faisant apparaître les différents éléments - Délai de réalisation au plus tard pour le jeudi 22 mars 2018 à 17h pour permettre l'installation des exposants - Décomposition du prix par les éléments déjà indiqués

Références et compositions du décorateur <i>5 points.</i>	-Organisation générale et les moyens en personnel, démontrant sa capacité et son expertise à faire aboutir ce projet
--	--

Réponse à la consultation

La proposition d'intervention devra comporter les éléments suivants :

En trois exemplaires :

- un devis chiffré et détaillé du programme (tous frais « annexes » inclus),
- **et /ou**, un descriptif précis de la méthodologie proposée respectant le phasage et les objectifs décrits,
- **et/ou**, le prix détaillé TTC poste par poste + cible / cible

Et en un seul exemplaire :

- présentation de la société et de ses références,
- déclaration sur l'honneur du sous-traitant (si appel à la sous-traitance),
- n° SIRET,
- TVA interne, intracommunautaire,
- extrait Kbis de moins de 15 jours ou 3 mois,
- certificats de régularité sociale et fiscale (années N-1),
- le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par la société.

Calendrier

Date de lancement de la consultation : **10 janvier 2018**

Retour des offres : réception au CRT Côte d'Azur, au plus tard le : **29 janvier 2018**

1 – par remise sur place au CRT Côte d'Azur (contre récépissé)

2 – ou courrier sous pli fermé, à l'adresse ci-après

Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur

Pôle Marque, Communication & Produits

455, Promenade des Anglais - Horizon - CS 53126 - 06203 NICE CEDEX 3

Tél. 00 33 (0)4 93 37 78 78 - Fax 00 33 (0)4 93 86 01 06

Renseignements techniques et informations complémentaires sur le cahier des charges :

Pôle Marque, Communication & Produits / Manuel HARBRETEAU / m.harbreteau@cotedazur-tourisme.com / 04 93 37 79 87

Renseignements administratifs :

Françoise DE ZANET

Directeur Financier et Administratif

f.dezanet@cotedazur-tourisme.com

Le CRT Côte d'Azur se réserve le droit d'apporter au plus tard huit jours avant la date limite fixée pour la réception des offres un complément ou une modification du dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier complété ou modifié, selon un nouveau délai défini et accordé par le CRT Côte d'Azur.